



CONSULTATION PUBLIQUE

Portant sur les premiers projets de règlements suivants :

- **RÈGLEMENT 2023-358 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2018-242 CONCERNANT LE NIVEAU DU REZ-DE-CHAUSSÉE ET DES OUVERTURES DES BÂTIMENTS PRINCIPAUX**
- **RÈGLEMENT NO. 2023-359 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NO.2018-244 CONCERNANT LES NIVEAUX DE PLANCHER DES IMMEUBLES**

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Rougemont a adopté, à une séance ordinaire tenue le 6 novembre 2023, les projets de règlements no. 2023-358 et 2023-359;

QUE le projet de règlement no. 2023-358 a pour objet de modifier le règlement de zonage 2018-242 afin de modifier le niveau du rez-de-chaussée et des ouvertures des bâtiments principaux;

QUE le projet de règlement no. 2023-359 a pour objet de modifier le règlement de construction afin de retirer l'article 19 concernant les niveaux de planchers des immeubles.

QUE conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil municipal doit tenir une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement;

QUE cette assemblée publique se tiendra **le lundi 4 décembre 2023 à 19h30** dans la salle des délibérations du conseil située au 61, chemin de Marieville à Rougemont;

QUE lors de cette assemblée publique, le maire ou tout autre membre du conseil municipal désigné expliquera les projets de règlements ainsi que les conséquences de leurs adoptions et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur ce sujet;

QUE ces projets de règlements contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE les projets de règlements peuvent être consultés sur le site Internet de la Municipalité, en consultant le lien : <https://www.rougemont.ca/avis-publics/> ou en en faisant la demande par courriel : dq@rougemont.ca

Donné à Rougemont, ce 7^e jour du mois de novembre 2023.

Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Kathia Joseph, greffière-trésorière de la municipalité de Rougemont certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 7^{ième} jour du mois de novembre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 7 novembre 2023.



Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière